

Master

*Comptabilité,
contrôle,
audit*

Alternance



FAITES DE VOTRE EXPERTISE

*un investissement
à forte rentabilité !*

À l'Ipst-Cnam, nous vous offrons bien plus qu'un diplôme : une expérience qui vous prépare concrètement au monde du travail.

**80 % de nos
étudiants nous
recommandent !**

Notre pédagogie allie théorie et pratique, avec des enseignants chercheurs et des professionnels passionnés, qui vous transmettent avec la rigueur académique, les vraies compétences du terrain.



Le master CCA suit le programme du DSCG et prépare les étudiants aux compétences requises pour de l'expertise-comptable.

MASTER 1

Finance S1
Management et contrôle de gestion S1
Management des systèmes d'information S1
Anglais des affaires S1
Finance S2
Management et contrôle de gestion S2
Management des systèmes d'information S2
Anglais des affaires S2

MASTER 2

Gestion juridique, fiscale et sociale S1
Comptabilité et audit S1
Préparation au mémoire S1
Gestion juridique, fiscale et sociale S2
Comptabilité et audit S2
Préparation au mémoire S2

Code diplôme : MR05100B

COMPÉTENCES

Cette formation permet d'acquérir une expertise solide en comptabilité, finance, audit et contrôle de gestion. Elle développe les capacités d'analyse, de prise de décision et de gestion des ressources financières.

- Maîtriser la comptabilité financière, le contrôle de gestion, l'audit et la finance.
- Développer des compétences analytiques et un esprit critique dans ces domaines.
- Produire des états financiers et assurer les déclarations fiscales et sociales.
- Gérer les ressources financières, les risques et les comptes de tiers.
- Répondre aux exigences des contrôles fiscaux et sociaux

RYTHME

2 semaines
en entreprise
1 semaine **en formation**

POUR QUI ?

Ce Master est accessible aux candidats titulaires d'un Bac+3 ou Bac+4 :

- **Diplôme de gestion et de comptabilité du Cnam-Intec**
- **Diplôme de comptabilité et de gestion de l'État ou titre ou diplôme admis en dispense du DCG État**
- **Licence de gestion ou licence d'économie**

82%

de nos apprenants ont le sentiment que leur diplôme est reconnu par les employeurs

CARRIÈRES

- **Cadre en cabinet d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes.**
- **Responsable en direction comptable, financière, contrôle de gestion ou audit interne.**
- **Consultant en cabinet.**

**Grâce à l'alternance,
vous suivez votre formation
tout en étant rémunéré et les
frais de formation sont pris en
charge par votre employeur.**

INSCRIPTION

Etape 1 : Être admissible

- Le futur alternant doit avoir les prérequis nécessaires pour pouvoir postuler à la formation (voir «pour qui ?»).

Etape 2 : Candidater à la formation

- Dépôt du dossier de candidature sur la plateforme TROUVE MON MASTER
- Après l'étude de votre dossier vous serez notifié de l'accord par la plateforme.

Etape 3 : Trouver un employeur

- Vous avez jusqu'à 3 mois après la date de la rentrée scolaire pour trouver un employeur.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- > Un contrat de 2 ans
De 16 à 29 ans révolus

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- > Un contrat de 2 ans
À partir de 16 ans et sans
condition d'âge limite pour les
jeunes souhaitant compléter
leur formation initiale, les
demandeurs d'emploi, les
bénéficiaires du RSA, de l'ASS,
de l'AAH et pour les personnes
sortant d'un contrat unique
d'insertion (CUI).

CONTACT

Pôle formation CCA Alternance
Responsable de Formation
mpy_mastercca@lecnam.net

Pôle Handicap
Yolaine Denier
handicap@ipst-cnam.fr

**ipst
cnam** **midi
sup'**

Maison de la Recherche et de la Valorisation
75, cours des sciences - 118, route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9



contact@ipst-cnam.fr



ipst.cnam.fr



05.62.25.52.00



[ipst_cnam_officiel](#)

